

Sport et violences sexuelles

Du secret d'État à la banalité du mal

Patrick Vassort

Tout au long de ce texte, je ne prétends pas montrer de manière exhaustive les processus qui mènent, au sein de l'institution sportive, certaines jeunes femmes à des situations sexuellement à risques, que cela se traduise par une agression, quelle qu'en soit son degré, ou par un viol. Je n'ai ici pour objectif que de révéler combien la centration sportive, l'obsession corporelle participent des risques d'agressions et de viols, combien la logique sportive interne, endogène – recherche de performances, travail sur la structure ou la carapace musculaire, spectacularisation de la souffrance, érotisation de l'effort, réification des corps –, participe intrinsèquement des risques encourus par les jeunes femmes dans le milieu sportif. Je tiens enfin, par ce texte, à affirmer que les agressions subies par Catherine Moyon de Baecque, alors athlète de haut-niveau (lanceuse de marteau) et Isabelle Demongeot, alors joueuse de tennis de niveau international, ne sont pas des isolats mais les révélateurs d'une situation sportive dramatique et inacceptable. J'ai effectué de nombreux entretiens depuis quelques années sur ce thème auprès de sportives de niveaux divers ; qu'elles soient ici remerciées de leur confiance et de leur courage.

Il serait quelque peu rabat-joie de rappeler combien le sport est considéré comme un facteur de développement de la démocratie, du lien social, de l'ascenseur social – donc de formation tant intellectuelle que professionnelle – et de la santé. Pour preuve en forme de pied de nez politico-théorique, Nicolas Sarkozy, grand admirateur de la masse sportive et lui-même pratiquant assidu de *jogging*, a demandé à Roselyne Bachelot, fille de sportive, de diriger un grand ministère de la Santé et des Sports, faisant

de ce fait un quasi amalgame entre le développement et la politique de santé publique d'une part et, d'autre part, la politique de développement sportif. Rien n'est en effet plus simple – simpliste ? – que ces formes d'associations propagandistes pour faire admettre à la population, déjà fortement influencée par l'ensemble des thématiques sportives, le lien indéfectible qui pourrait exister entre les deux. Il ne suffit cependant que de lire les brèves des journaux sportifs, les dépêches des agences de presse, de suivre les informations télévisées, pour comprendre ou s'apercevoir combien les joueurs de rugby, par exemple, sont fatigués, blessés, physiquement vulnérabilisés par des chocs, des coups, un surentraînement massif, combien les cyclistes sont déséquilibrés par le milieu fermé au sein duquel ils évoluent, combien les boxeurs sont abîmés par une carrière de violence (1), combien les athlètes subissent l'usure des entraînements répétitifs, combien les gymnastes détruisent leur capital corporel dès lors qu'elles atteignent le « haut » niveau.

Pourtant rien n'y fait, les multiples mises en garde ne semblent, finalement, que renforcer l'institution sportive qui continue de se développer en France, et partout dans le monde, de par l'effet de l'existence d'un macro-système dont les ramifications deviennent de plus en plus diversifiées, de plus en plus capitalistiques. C'est pour cette raison que la pratique sportive est de plus en plus massive, qu'elle concerne toutes les tranches d'âge, tous les sexes, sur tous les continents, toutes les couches sociales et que, *in fine*, la sportivisation du monde est devenue l'un des projets majeurs de notre société.

Ce projet laisse apparaître par endroit de bien curieux maux. Parmi ceux-ci, celui des agressions sexuelles et des viols dont personne n'entend parler, à de rares exceptions près, et qui trouve au sein des pratiques sportives des conditions favorables de développement tant l'*omerta* est forte et la centration sur les corps, les différentes formes d'emprise, le mode de vie sportif et sa « philosophie » expliquent les situations à risques dans lesquelles de nombreuses femmes ou jeunes filles se trouvent parfois. Toutes les agressions n'ont pas exactement la même forme ni la même intensité. Les risques sont beaucoup plus importants dans le cadre d'une pratique de haut niveau et intensive, mais cela ne signifie nullement que ces faits ne peuvent arriver dans le cadre d'un petit club car, en dehors de la rencontre accidentelle qui ne peut évidemment se prévoir, l'institution sportive propose des situations communes à toutes les pratiques qui augmentent substantiellement les risques d'agression.

(1) Voir à ce propos le splendide documentaire de Franck Nicotra, ex-champion d'Europe de boxe, *La Vie en rose*, qui décrit parfaitement les maux que subissent ces hommes qui décident de détruire « l'autre » sur un ring.

Tabous et *omerta*

Le projet collectivement dévolu à l'institution sportive, celui de faire apparaître notre société comme étant démocratique puisque le sport le serait et qu'il pourrait en devenir le modèle (2), a rendu tabous, *de facto*, les thèmes de la violence, du dopage, de l'économie souterraine du sport, des agressions et violences sexuelles. Aujourd'hui encore, ces thématiques, pour importantes qu'elles soient, n'apparaissent que sous la forme officielle de déviances, d'épiphénomènes, de tricheries, ce qui laisse supposer que le système sportif est instrumentalisé par ceux qui choisissent de participer de ces formes énoncées de « déviances ». Certaines de ces pratiques peuvent même, au détour de quelques théories étranges, devenir acceptables. Il en va ainsi du dopage qui connaît ses défenseurs capables d'expliquer que l'effort intensif produit des déséquilibres hormonaux qu'il faut combattre par un rééquilibrage artificiel et médicalisé (3). Pourtant, aucune étude ne permet de dire quelle sera l'histoire de vie des produits dopants dans l'organisme des sportifs, quelles seront les conséquences réelles après quelques années. Néanmoins, les symptômes sont de plus en plus nombreux et les scandales juridico-sanitaires ne font sans doute que de débiter. Ainsi, d'anciennes sportives portent plainte contre l'ex-État est-allemand parce qu'elles ont été utilisées en tant que cobayes pour la grandeur de leur pays au temps peu glorieux de la Guerre froide. Ces *Wunder Mädchen* observent aujourd'hui qu'après des années de « suivi médical » (4), leur voix s'est transformée, leur pilosité également ainsi que le reste de leur corps dans les parties les plus symboliquement sexuées et que certaines ont eu des problèmes pour enfanter et développent des maladies incurables. De même, le football italien connaît un incroyable scandale puisque certains footballeurs – en proportion significativement plus importante que la population globale et à un âge moins avancé – sont atteints de sclérose latérale amyotrophique, maladie dégénérative mortelle, laissant supposer que les pratiques de dopage seraient responsables de cette situation pathologique. Il est d'ailleurs certain

(2) Voir par exemple sur ce sujet les théories postmodernistes révélées principalement par Alain Ehrenberg, *Le Culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 1991 ; Christian Bromberger, Alain Hayot et Jean-Marc Mariottini, *Le Match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

(3) Le principal défenseur de cette pratique fut François Bellocq qui écrivit avec Serge Bressan le redoutable *Sport et dopage. La grande hypocrisie*, Paris, Le Félin, 1991 ; mais il y a également l'ouvrage de Bruno de Lignères et Emmanuel Saint-Martin, *Vive le dopage ? Enquête sur un alibi*, Paris, Flammarion, 1999.

(4) Ce surnom donné à certaines sportives est-allemandes correspondait au nombre extravagant de titres sportifs et de records qu'elles ont rapportés à leur pays entre les années 1970 et la chute du mur de Berlin en 1989. Certains de ces records, par exemple celui de Marita Koch – qui est de 47 secondes et 60 centièmes au 400 mètres, pour mémoire le record de Marie-José Pérec est de 48 secondes et 25 centièmes – tiennent encore et ne sont sans doute pas près d'être battus. Marita Koch, justement, a battu, tout au long de sa carrière d'athlète, 16 records mondiaux en plein air et 14 en *indoor*, sur les distances de 200 et 400 mètres.

que les pays du Bloc de l'Est qui ont été justement stigmatisés pour les pratiques de dopage des sportifs de haut niveau, pour l'encadrement militarisé des enfants sportifs, pour le surentraînement, ne soient pas les seuls en cause. Bientôt, nous nous apercevrons que les sportifs occidentaux, américains, britanniques, belges, italiens, français auront des pathologies significatives de leur mode de vie de sportif de haut niveau.

Mais le tabou le plus fort reste sans doute celui qui consiste à faire disparaître les agressions sexuelles et les viols du monde du sport. Pourtant, si nous ne prenons que l'exemple français, l'affaire dite Moyon de Baecque aurait depuis longtemps dû soulever des soupçons sur la vie sexuelle des sportifs (5) et sur les aspects pervers d'une libido détournée, manipulée, orientée. En effet, lors de cette affaire exemplaire, Catherine Moyon de Baecque – ancienne lanceuse de marteau, membre de l'équipe de France d'athlétisme, sexuellement agressée par des lanceurs de l'équipe – ne recevra aucun soutien de la part des institutions sportives, Fédération Française d'Athlétisme (FFA), Institut National du Sport et de l'Éducation Physique (INSEP), ni de la part des institutions politiques et de tutelles, le ministère de la Jeunesse et des Sports, dirigé à l'époque et successivement par la socialiste Frédérique Bredin et par l'ex-RPR, aujourd'hui UMP et toujours ministre, Michèle Alliot-Marie (6). Cette « couverture », cette *omerta*, explique sans doute la manière dont une autre affaire, l'affaire Demongeot est aujourd'hui, et après tant de temps, dévoilée ainsi que les années de souffrance et de silence de cette ancienne joueuse de tennis (7). De cette manière se trouve peut-être expliqué le processus qui mène du secret d'État, puisque tel est bien le cas, à ce que je nomme ici, en référence au texte d'Hannah Arendt sur le totalitarisme, la banalité du mal (8), même si je dois prendre des précautions méthodologiques qui seront expliquées, *in fine*, dans la conclusion de ce texte. Car il n'y a pas de doutes, les agressions sexuelles et les viols sont en nombre « important » – et je signifie par ce terme, plus fréquent que dans de nombreuses autres situations de la vie quotidienne – dans le milieu sportif. Alors le silence organisé, le désir de ne pas communiquer sur ces méfaits, de cacher la réalité, de la scotomiser, de l'oublier, non seulement génère chez les victimes des souffrances difficilement supportables, mais confortent les agresseurs, puisque les victimes n'oseront pas porter plainte. En effet, celles qui osent le faire sont stigma-

(5) Voir sur le sujet Catherine Moyon de Baecque, *La Médaille et son revers*, Paris, Albin Michel, 1997.

(6) Il est à noter dans cette affaire que l'incompétence et le cynisme ne nuisent pas à la carrière des agresseurs et de ceux qui, censés représenter l'autorité de l'État, ne feront que de couvrir et cacher les faits afin de conserver au sport sa « pureté » présumée.

(7) Voir sur ce sujet Isabelle Demongeot, *Service volé. Une championne rompt le silence*, Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon, 2007.

(8) Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 2002. Le texte *Eichmann à Jérusalem* est sous-titré *Rapport sur la banalité du mal*.

tisées par le milieu sportif et, en plus de leur souffrance liée à l'acte, portent parfois la responsabilité de la procédure.

L'agression sexuelle dans le cadre de l'institution sportive n'est sans doute pas analysée pour ce qu'elle est en réalité car le sport lui-même n'est pas analysé en tant que lieu de production corporelle, en tant que lieu de marchandisation de cette production (9), lieu de fétichisation. De ce fait, les rites, les « coutumes » sportives, les modes d'être et de vie, n'apparaissent que de manière première ou primaire à ceux qui défendent le système sportif. Une troisième mi-temps est un amusement, une « décompression », une manière de faire vivre le « groupe », une construction identitaire. Jamais cette troisième mi-temps n'apparaît comme le moment où les dominations se rejouent, où les cadres posés par la corporéité sportive reprennent sens au travers d'une nouvelle corporéité, complémentaire et tout aussi sportive – bien malheureusement – que la précédente. Pourtant, c'est à ce moment que se fêtent les productions sportives et que, pour un temps, se célèbrent les réussites et les échecs au travers des corps, toujours. Une troisième mi-temps se construit autour des voix et des rires qui résonnent, des corps alcoolisés qui résistent ou au contraire s'abandonnent, autour d'attouchements homosexuels ou hétérosexuels, de caresses furtives, lors de danses à l'intérieur de boîtes de nuit ou de salles de réceptions spécialement louées ou prêtées pour l'occasion. Le corps est donc partout. Y voir à mal, les institutions sportives n'y pensent évidemment pas. Pourtant, aucun des responsables sportifs de haut niveau, aucun des entraîneurs n'ignorent les risques réels qui existent dans le milieu sportif lorsque des hommes et des femmes sont au contact en raison de leur pratique. Ceci n'est évidemment qu'un exemple parmi beaucoup d'autres car l'agression sexuelle et le viol au sein des institutions sportives sont le résultat d'un processus complexe qui relève d'une part de l'emprise que le système (entraîneur, système de santé, calendrier, système financier, compétitions...) exerce sur les sportifs et, d'autre part, comme conséquence de cette emprise et que j'évoquais précédemment, le détournement, la manipulation, l'orientation de la libido en tant qu'énergie pervertie liée à l'émergence de désirs et de pulsions de domination. Il s'agit pour les sportifs d'orienter tous leurs désirs vers un objet où la domination de l'autre, plus que valorisée, est le centre même de l'activité.

De ce fait, nous nous retrouvons dans une situation similaire à celles que Sigmund Freud appelle transgressions (10). L'agression sexuelle, le viol peuvent relever de la cruauté, d'un désir de domination, qui entretiennent des liens avec la pulsion sexuelle, comme le note Sigmund Freud (11), autrement dit, il existe indubitablement un « facteur agressif de

(9) Voir sur la marchandisation, Anselm Jappe, *Les Aventures de la marchandise. Pour une nouvelle critique de la valeur*, Paris, Denoël, 2003.

(10) Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Gallimard, 1987.

(11) *Ibidem*, p. 70.

la libido » (12). Mais la complexité se trouve sans doute ici en ce qui concerne le monde sportif, car « la particularité la plus frappante de cette perversion réside dans le fait que sa forme active et sa forme passive se rencontrent régulièrement de façon conjointe chez la même personne. Celui qui, dans la relation sexuelle, éprouve du plaisir à causer de la douleur à autrui, celui-là est aussi capable de jouir comme d'un plaisir de la douleur que lui procure les rapports sexuels. Un sadique est toujours en même temps un masochiste » (13). Je crois que, dialectiquement, un masochiste peut également être sadique. De fait, cela peut expliquer théoriquement de nombreuses situations. Ainsi, et pour exemple, la reproduction que s'échine à mettre en place certains entraîneurs. Après avoir connu les souffrances du sport de haut niveau, ils deviennent entraîneurs et reproduisent sur des sportifs ce qu'eux-mêmes ont connu : situations de dépendances, d'humiliation, de souffrance. Néanmoins, cela ne signifie évidemment pas que chaque individu ait conscience de ces « petites » perversions et bien évidemment pas que, transposées au domaine sexuel, elles entraînent mécaniquement des formes de domination agressive pouvant aller jusqu'au viol. Mais dans le domaine du sport, cette domination qui apparaît « naturelle » et qui se double de la réification des corps, génère potentiellement une attitude vis-à-vis de l'autre conçu comme un corps à dominer que l'on peut s'approprier.

La loi du silence est donc préservée par les institutions sportives qui ne voient dans ces agressions, le plus souvent, que des abus liés aux troisièmes mi-temps, aux jeux de sportifs, aux bizutages, qui sont toujours des formes d'apprentissages et d'acceptations des normes et des règles de fonctionnement d'une société. C'est ainsi qu'au printemps 2005, je rencontre par hasard Jean-François Lamour, alors ministre de la Jeunesse et des Sports, dans un train à quai, gare Saint-Lazare, à Paris. Profitant de l'occasion, je l'aborde et lui parle sans détour de la situation que rencontrent certaines femmes dans le milieu sportif, agressions et viols. Il me demande alors si j'évoque là les bizutages, je lui réponds positivement, mais, je prends évidemment le soin de spécifier que cette situation n'est pas propre aux bizutages, mais également aux stages dans certaines pratiques sportives et à toutes les situations qui, aujourd'hui nous le savons, exposent les femmes aux risques de ces agressions. Le ministre en est-il préoccupé ? Il me demande mes coordonnées et me promet de me contacter la semaine suivante. Cela fait aujourd'hui deux ans que j'attends un coup de téléphone qui ne viendra jamais (14)... *L'omerta* n'est donc pas une vue de l'esprit, mais combien de jeunes filles ont, dans ce laps de temps, subi une agression, un viol dans le silence assourdissant des institutions sportives ?

(12) *Ibid.*

(13) *Ibid.*

(14) J'effectuais à l'époque de nombreux entretiens sur la situation des femmes au sein de l'institution sportive. Le silence de Jean-François Lamour m'a évidemment blessé mais a confirmé ce que la Théorie critique du sport analyse, écrit et dénonce depuis plusieurs décennies.

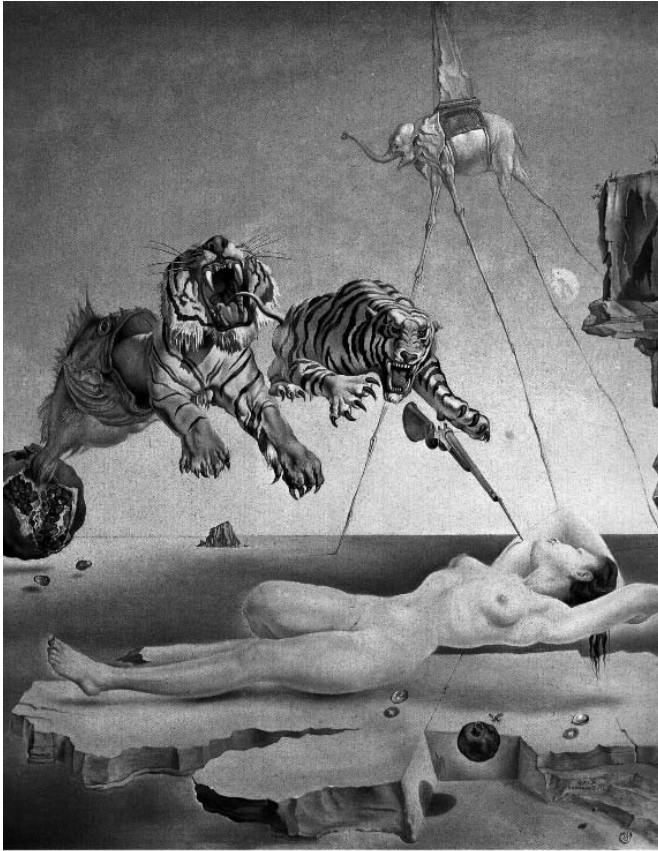
Le corps comme centre de tous les intérêts

Une « carrière » de sportif se construit sur un processus qui, de manière croissante, accentue l'intérêt porté au corps. Il arrive fréquemment, en ce qui concerne les filles, que l'intérêt porté au corps soit la raison première de leur engagement dans une pratique sportive, et particulièrement leur rapport au poids. Ainsi Es., sportive de haut niveau ayant été plusieurs fois sélectionnée en équipe de France, me rapportait-elle que, se considérant toujours trop grosse, elle s'était mise à pratiquer un sport de manière intensive et que, voulant avoir des résultats, son poids était devenu une obsession jusqu'à développer une relation pathologique à son corps et à la nourriture allant jusqu'à l'anorexie (15). En effet, lorsqu'un enfant débute une pratique sportive et que, par hasard, il possède quelques « qualités », il pourra, selon les désirs des parents, monter dans la hiérarchie sportive et aller pratiquer dans des clubs plus importants, possédant un meilleur niveau de pratique. De ce fait, les entraînements deviennent plus réguliers et souvent plus intensifs, la compétition est également plus « sérieuse ». La pratique peut, petit à petit, devenir l'un des centres de la vie sociale de l'enfant. Si celui-ci se lance dans une pratique intensive, c'est-à-dire six heures par semaine (mais pouvons-nous dire que la pratique intensive commence uniquement à partir de ce *quota* horaire ?), voire davantage, alors les risques d'effectuer une centration sociale sont plus importants. Le corps devient l'outil de la performance, donc de l'identité – le sportif n'existe que performant –, et l'écoute, la surveillance vis-à-vis de celui-ci peut devenir obsessionnelle. Ma., athlète de haut niveau, plusieurs fois sélectionnée en équipe de France, perçoit parfaitement cette attention portée sur le corps au sein du milieu sportif qui « oblige » à se surveiller : « On a, des fois, vraiment l'impression de se priver ; c'est une hygiène de vie assez stricte » (16). La surveillance, la domination sur le corps des sportives, commence par les tenues utilisées par celles-ci. Souvent considérées comme une aide technique, elle donne à voir le corps des sportives par les autres sportifs, le public, les entraîneurs. Les formes apparentes, au travers de la fierté ou de l'humiliation que cela va engendrer, participe de l'emprise du système sportif sur la sportive. Ma. explique qu'avec « les bloomers on voit tout, les fesses, les cuisses. [...] On était toujours regardées. [...] On voyait tout au niveau des fesses ; quand on a un ou deux kilos en trop on a peur de se montrer devant l'entraîneur, car il va nous dire quelque chose et le public c'est la même chose, sur la ligne de départ il y a des comparaisons. [...] J'ai entendu dire dans le public "elle a un beau cul, elle a un joli petit cul", mais cela nous flatte » (17). De ce fait,

(15) Es., entretien avec l'auteur, novembre 1999.

(16) Ma., entretien avec l'auteur et Céline Dutot, novembre 2003.

(17) *Ibidem*.



Salvador Dalí, *Rêve causé par le vol d'une abeille
autour d'une pomme-grenade une seconde avant l'éveil*, 1944, t.d.r.

le corps doit être en correspondance avec les représentations collectives qui se développent au sein de chaque pratique sportive, taille, poids, formes... Les comparaisons peuvent alors devenir cruelles et entraîner la sportive vers des attentes, vers des pratiques dites à risques. Ma., comme de nombreuses autres sportives, regardait le corps des autres, tout en comparant avec l'image qu'elle-même renvoyait : « On assimile le corps, la taille à une pratique sportive. [...] Dans l'ensemble les filles en STAPS ne sont pas trop féminines. [...] Il y a des footballeuses ou des judokates... il y en avait une de plus de 100 kilos, c'était des monstres, il y en avait une c'était un mec » (18). D'où le regard permanent de certaines filles : « Le regard des filles de l'UFR sur mon corps traduisait un peu de jalousie, elles étaient un peu envieuses. [...] Sous les douches on se regarde toutes un peu, on regardait

(18) *Ibid.*

si les filles sont fines, si elles ont de la graisse ou de la cellulite, si elles sont musclées... les trucs des filles... est-ce qu'elles sont bien foutues, qu'est-ce qu'elle a de plus que moi... c'est sur la séduction et la performance » (19).

Un tel regard peut évidemment entraîner des comportements pathologiques ou, du moins, les aggraver. Les sportives de haut niveau, mais elles ne sont pas les seules, qui pratiquent des disciplines difficiles – qui deviennent de fait des pratiques à risques – comme le cyclisme, les courses longues, certains sports à catégories de poids, connaissent souvent un rapport quasi pathologique à la nourriture. Ma. n'en disconvient pas quand elle avoue avoir caché son anorexie : « Je pense que mes problèmes psychologiques et d'alimentation ont joué sur mes règles ; c'est au moment où je m'entraînais le plus, j'ai eu anorexie et boulimie, cela faisait partie de moi. [...] On se trouve toujours trop grosse... [...] Je me faisais vomir, j'allais trois ou quatre fois aux toilettes, j'allais même vomir dehors pour ne pas attirer l'attention de mes parents, je prétextais des coups de fil sur mon portable ; je pense que cela arrive à beaucoup de filles en demi-fond, on a une quête perpétuelle de la minceur et de la maigreur, quand on voit toutes les nanas, même en grande compétition... On trouve que c'est pas beau mais on les envie » (20).

Une telle posture, vis-à-vis de son corps et de sa représentation, signifie que ces sportives vont développer leurs relations, leurs activités, leurs loisirs et peut-être leur travail, autour de la pratique sportive, délaissant ainsi les activités (sorties entre amis aux activités variées, cinéma, théâtre, week-end avec les parents où entre amis, les études, etc.) qui pourraient participer du développement physique, intellectuel et affectif, puisque l'essentiel du temps est occupé par les entraînements ou les compétitions. L'identité semble alors se développer au travers des résultats sportifs et des formes de pratiques car, par ailleurs, la vie file entre les doigts des sportifs. « Au début, on ne se méfie pas. En tout cas, pas quand on est, comme je l'étais, une petite fille bien élevée. C'est une telle évidence : l'adulte sait mieux que nous. L'entraîneur, c'est comme les parents, il n'y a rien à dire, seulement à s'incliner, quitte à grogner un peu, pour la forme. Et puis l'avenir glorieux qui nous est promis mérite bien quelques sacrifices non ? Donc on écoute, on obéit, d'autant plus volontiers que le consensus est tellement unanime ! Les parents disent "amen". Les aînés qui ont précédé donnent l'exemple de la docilité. Et puis les premiers résultats sont là, déjà... On ne va pas gâcher cette belle ascension avec ses états d'âme de petite fille gâtée ? Donc on cède, on capitule. On n'a pas vraiment le choix. Et quand on se réveille, on est une femme depuis longtemps déjà. On n'a jamais rien lu, on n'a jamais rien vu, on n'a jamais dansé, on n'a jamais flirté, on n'a jamais aimé, on ne sait plus skier, on ne sait plus rien faire du tout – si ce n'est

(19) *Ibid.*

(20) *Ibid.*

continuer » (21). La même réflexion est entreprise par Céline Dutot, ex-coureuse de fond de haut-niveau, qui remarque combien sa pratique sportive a rongé sa vie : « C'est un cercle vicieux. C'est parce que je suis consciencieuse et déterminée que je suis solitaire et c'est parce que ma vie est vide que je m'acharne à l'entraînement. Alors ce soir, je fais comme de nombreux soirs, je suis seule chez moi à regarder un film médiocre à la télévision. C'est impressionnant comme, depuis que je cours intensivement, je regarde la télévision tout aussi intensivement. Je suis capable de rester inerte devant n'importe quel programme, même devant les publicités, juste pour voir des images défiler ou entendre le son des voix. Avec la fatigue, c'est la seule chose que je suis capable de faire... » (22).

Le sérieux évoqué est dépendant, également, de la pression sociale qui pèse sur les épaules de ces jeunes sportives qui ne peuvent se construire qu'au travers de cette pratique pour laquelle elles ont déjà fait, elles et leurs parents, tant de sacrifices parfois. Cette situation les oblige à réussir. Le corps comme outil de travail devient alors le centre de toutes les attentions. La moindre douleur, la moindre baisse de forme, peut entraîner la perte d'une saison entière et ruiner tous les efforts du sportif dans sa préparation aux compétitions, objectifs qu'il s'est fixé et qui devient le but supérieur de sa vie pour un temps. Le journaliste Jean-Marie Bretagne, que l'on ne peut accuser de ne pas aimer le sport, a suivi pendant un an et demi la préparation de quelques sportifs pour les Jeux olympiques et il rappelle qu'il a pu « appréhender ce qui faisait d'eux [ces jeunes sportifs] des jeunes gens à part, privés de fêtes, de sorties, d'alcool » (23). Cette réflexion est centrale au sein de son ouvrage. Ainsi Franck Fisseux, 19 ans et depuis trois ans pensionnaire à l'INSEP en tant qu'archer de haut niveau, confie à Jean-Marie Bretagne qu'il a très mal supporté d'être séparé de sa famille (24). Quant à Maureen Nisima, escrimeuse, elle lui confie être restée quatre années avec un garçon avant de le perdre à cause de l'escrime (25). Les sportifs interrogés par Jean-Marie Bretagne font d'ailleurs tous le même constat

(21) Isabelle Demongeot, *Service volé. Une championne rompt le silence*, op. cit., p. 96.

(22) Céline Dutot, « Fragments d'une vie d'athlète », in Patrick Vassort (sous la direction de), *Les Irréductibles*, n° 4 (« L'institution du sport »), Université de Paris VIII, juin- juillet 2004, pp. 623-624 et *infra*.

(23) Jean-Marie Bretagne, *Chercheurs d'or. Comment les champions se préparent pour les Jeux olympiques*, Paris, Philippe Rey, 2004, p. 10. Il est à noter, tout de même, que chez les sportifs la privation d'alcool est parfois toute relative puisqu'ils sont capables de s'alcooliser de manière étonnante. Pour certains d'entre eux cette découverte de l'alcool et des produits psychotropes a même lieu au sein des institutions de formation sportive et ils deviennent des consommateurs plus importants que la moyenne des individus. Voir sur le sujet Marie Choquet, Hélène Bourdessol, Philippe Arvers, Philippe Guilbert et Christine de Peretti, *Jeunes, sport, conduites à risques*, Analyse commanditée et financée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, 1999.

(24) Jean-Marie Bretagne, *Chercheurs d'or. Comment les champions se préparent pour les Jeux olympiques*, op. cit., p. 43.

(25) *Ibidem*, p. 46.

dans l'ensemble : il est difficile de vivre avec une personne qui n'a pas le mode de vie des sportifs tant celui-ci est exigeant. « Ceux qui suivent des études à l'INSEP ont cours, en gros, de 8 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures 30. L'entraînement comble les trous : de 11 heures à 13 heures et de 17 heures à 19 heures. Pour les gymnastes féminines, il faut voir encore plus large : elles sont en piste six heures par jour. Ajoutez les deux repas, les études du soir et il ne reste rien » (26). C'est aussi dans ces situations que s'accroît la vulnérabilité des jeunes filles car l'investissement est tel que l'erreur et la faute ne sont plus permises. Si, par hasard, une douleur ou une blessure vient troubler ce bel ordonnancement, les jeunes sportives désirent se soigner et guérir au plus vite car le temps perdu ne se rattrape évidemment pas et une fois encore l'identité est en jeu. Ainsi Akis, ancien pratiquant dans un sport collectif, note que quand il jouait il avait une identité alors qu'il n'était rien quand il ne jouait pas (27). En ce qui concerne les femmes, le processus est identique et la relation aux différentes formes de médicalisation peut devenir douteuse et dangereuse. La description faite par Céline Dutot, blessée au pied qui se retrouve torse nu, en culotte devant un kinésithérapeute abusant visiblement de sa position de praticien – puisqu'il lui avoue profiter de sa situation de kinésithérapeute officiel de la ligue d'athlétisme qui lui permet de masser des corps de sportives minces et toniques de préférence à celui de petites vieilles – est sans doute symptomatique de ce que vivent de nombreuses sportives face au corps médical (28). Elle nous apprend par ailleurs que d'autres filles ont connu des expériences similaires dans des cabinets de kinésithérapie. La vulnérabilité, qui entraîne presque mécaniquement une médicalisation importante de ces jeunes femmes, les place dans des situations sexuelles à risque. Car le temps pour guérir est toujours trop long pour ces sportives qui souhaitent reprendre leur plan d'entraînement le plus rapidement possible, aussi lorsque les résultats se font attendre, elles n'hésitent pas à passer, comme tous les sportifs, à une médecine un peu moins traditionnelle et souvent moins reconnue, où les charlatans côtoient quelques bons manipulateurs. Là encore, le récit de Céline Dutot est tout à fait symptomatique de ce que vivent de nombreuses sportives qui vont consulter des ostéopathes véreux. Elles attendent alors des révélations sur leurs « blessures » et des manipulations « magiques » qui leur feraient retrouver quasi immédiatement leur santé. Les attouchements qui ne semblent en rien correspondre à une pratique médicale (29) ne sont que la marque de l'incompétence des praticiens et, généralement, des institutions sportives qui n'hésitent pas à envoyer des jeunes femmes dans ces cabi-

(26) *Ibid.*, p. 44.

(27) Cité par Makis Chamalidis, *Splendeurs et misères des champions. L'identité masculine dans le sport de haut niveau*, Montréal, VLB éditeur, 2000, p. 57.

(28) Céline Dutot, « Fragments d'une vie d'athlète », in Patrick Vassort (sous la direction de), *Les Irréductibles*, n° 4, *op. cit.*, pp. 634-635 et *infra*.

(29) *Ibidem*, pp. 638-639.

nets de « maquereaux ». Mais l'autorité de la « blouse blanche », cette autorité qui peut contraindre, comme le démontrent les célèbres expériences de Stanley Milgram (30) et de ceux qui compléteront le travail de ce dernier, peut se retourner contre les jeunes femmes qui n'osent pas se révolter voire s'étonner de ce qui se passe dans le cabinet du thérapeute. De fait, elles ont besoin de faire confiance à la connaissance du praticien car elles n'ont pas le choix dans le sens où elles désirent plus que tout retrouver leur niveau de pratique. Les projets qui généreront des relations simples ou complexes, volontaires ou non, créeront dans le même temps des situations où différentes formes de soumission à l'autorité peuvent apparaître (31). Le courageux témoignage de Céline Dutot ne doit pas masquer l'arbre qui cache la forêt et nombreuses sont les sportives qui, au cours de leur pratique, se posent des questions sur des soins qui leur sont imposés et impliquent d'étranges situations ou manipulations. Ainsi C., lors de son séjour à l'INSEP se souvient de s'être retrouvée en culotte devant un kinésithérapeute alors que la situation ne semblait pas le nécessiter (32). De même Mar. raconte-t-elle ne pas avoir compris son kinésithérapeute qui lui demandait de se déshabiller alors qu'elle était blessée au tendon d'Achille (33) et pourtant elle s'est exécutée.

Le témoignage de Céline Dutot pose donc clairement le problème des choix. En effet, si nous admettons que ce n'est pas par hasard qu'un individu se lance dans une pratique sportive intensive et qu'il ne s'agit pas non plus d'un hasard s'il choisit le marathon plutôt que le 100 mètres, alors nous pouvons admettre que cela ne relève pas du hasard si un individu devient kinésithérapeute ou médecin et particulièrement dans le milieu du sport. La rencontre de ces intérêts différents, liés, sans doute, à une même fascination pour le corps sportif et sa capacité à la performance en tant qu'outil à préparer (ou réparer) pour la compétition, génère des « échanges » entre hommes (médecins, thérapeutes...) et femmes (sportives) où la libido peut très rapidement devenir déviante. Les exemples précédents peuvent être complétés par celui de Philippe Ray, médecin de l'équipe des jeunes de la Fédération Française de Basket-Ball. Ce dernier a, en effet, été reconnu coupable de viols, d'agressions sexuelles et de corruptions à l'encontre de jeunes de moins de 15 ans (34).

La médecine du sport et les thérapeutes ne protègent donc pas les sportives comme celles-ci devraient l'être et accentuent même leur vulnéra-

(30) Stanley Milgram, *Soumission à l'autorité*, Paris, Calmann-Lévy, 1974.

(31) Voir sur le sujet Nicolas Guéguen, *Psychologie de la manipulation et de la soumission*, Paris, Dunod, 2002.

(32) C., entretien avec Céline Dutot et l'auteur, mai 2002.

(33) Mar., entretien avec l'auteur, mars 2007.

(34) Voir sur le sujet le site internet de l'ADIS (Association de défense des intérêts du sport).

bilité physique, affective, intellectuelle et sexuelle. Combien de praticiens, dans le monde du sport, s'inquiètent de l'équilibre hormonal des jeunes femmes ? Ma. confirme cela : « J'ai été réglée super tard et mal, 14-15 ans, par rapport aux autres filles. Je ne vais avoir des règles régulières qu'avec la pilule vers 18-19 ans, mais personne ne m'a parlé de mes règles dans le sport ; seul mon médecin de famille m'en a parlé et il m'a dit que c'était normal car je m'entraînais beaucoup » (35). Le témoignage de A. va sans doute plus loin puisque cette jeune femme ayant eu une activité sportive de haut niveau déclare : « Des vraies femmes dans le sport de haut niveau, il n'y en a pas énormément. À Font-Romeu toutes les filles étaient mal réglées et aucun médecin ne nous a jamais renseignées sur les dérèglements hormonaux, jamais un toubib ne m'a demandé si j'étais réglée » (36). Le processus qui mène les jeunes femmes sportives vers des formes de vulnérabilité est donc complexe et, bien évidemment, l'une des pierres angulaires de ce processus repose sur la relation qu'entretiennent l'entraîneur et l'entraînée.

Entraîneur, entraînée et groupe d'entraînement

La relation entre l'entraîneur et l'entraînée se construit toujours au travers d'un groupe d'entraînement. Ce groupe peut être constitué uniquement de ces deux seuls individus, comme il peut être constitué d'une équipe de sportifs et d'encadrement administratif et médical. La performance sportive est souvent le lieu des « limites » ou des « frontières », en tout état de cause des « crises ». En effet, si physiologiquement il faut puiser dans les réserves du sportif pour générer de la surcompensation, il en va de même au niveau psychologique. Jouer avec les limites de l'individu pour lui faire accepter la souffrance, c'est aussi lui faire accepter parfois l'inacceptable, jouer avec son équilibre psychologique, lui faire perdre la notion de ce qui est important, essentiel, vital. Les graduations disparaissent en même temps que sont franchies les frontières de la tolérance ou de l'acceptable. Le cycliste Andrea Peron a fait l'expérience de cela avec son équipe, dont le directeur sportif Bjarne Riis évaluait ainsi les capacités d'intégration dans un système autoritaire pour chacun des cyclistes qu'il avait recrutés (37). Les joueurs de rugby de la sélection sud-africaine ont préparé psychologiquement la Coupe du monde en suivant un stage pendant trois

(35) Ma., entretien avec l'auteur et Céline Dutot, novembre 2003.

(36) A., entretien avec l'auteur, mars 2004.

(37) *L'Équipe*, 22 juillet 2004. « Ils nous ont fait marcher pendant deux jours et une nuit sans dormir pour juger de nos facultés à rester concentrés, à repousser la fatigue, à vivre avec. Certains d'entre nous sous l'effet de la fatigue, devenaient agressifs », raconte Andrea Peron. Voir également Patrick Vassort, « Le sport ou la passion de détruire », in *Illusio*, n° 2 (« Les Barbares. Compétition et obsolescence de l'homme »), Caen, Revue Illusio, été 2005, pp. 147-169.

jours dirigé par d'anciens membres d'intervention d'élite de la police (38). À un autre niveau, Ma. confirme cela en déclarant : « Le sport m'a appris à souffrir et j'aimais bien quelque part, avec les résultats c'était plus facile de souffrir » (39).

Ces manières de faire, ces préparations mentales, démontrent que le sport est, par excellence, le lieu de la fragilisation, car la performance demande cette fragilisation, le don de l'individu à la pratique sportive ce qui, dans le même temps, génère une aliénation. Comme le note Günther Anders, « l'homme en tant que tel n'existe plus, il n'y a plus que des êtres qui d'un côté agissent ou produisent, et de l'autre éprouvent des sentiments ; l'homme *en tant que* producteur et l'homme *en tant qu'*individu sensible ; la réalité n'échoit qu'à ces fragments d'homme » (40). Voilà comment les sportifs deviennent, sous le couvert de préparations, les rats d'expériences empiriques. Cette fragilisation a aussi pour finalité et conséquence la mise en place d'une autorité impensée de l'entraîneur sur les sportifs et les sportives. Les relations qui en découlent ne sont plus des relations d'égaux mais de dépendance et d'emprise. L'exemple de la nageuse Laure Manaudou est, de ce point de vue, caractéristique et même caricatural. Après son titre olympique de natation à Athènes sur le 400 mètres nage libre, *France Télévision* diffuse un reportage où sont montrées les relations parfois violentes qui existent entre la sportive et son entraîneur (41). L'entraîneur qui humilie à ce moment-là la jeune fille voit son discours passer pour de la formation (42). Le lendemain, le journal *L'Équipe* recueille les propos de la jeune sportive. Ainsi déclare-t-elle : « Des gens m'ont demandé comment je faisais pour me laisser insulter comme ça, mais j'ai l'habitude. Je n'écoute même plus. [...] Mais on s'entend bien. [...] On sait parler de natation à la piscine et d'autre chose à la maison » (43). Autrement dit la nageuse accepte la domination, la dépendance (elle a arrêté ses études), la soumission pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé. Son entraîneur prend la place de son père – « Mes parents ne me manquent pas trop » (44) et elle-même parle

(38) *L'Équipe*, 17 novembre 2003. Les joueurs étaient obligés de ramper nus sur des graviers, de porter des poteaux, des pneus et des sacs, sans avoir le droit de manger pour les moins performants, puis de « plonger nus dans un lac glacé pour y gonfler des ballons de rugby sous l'eau. On ordonnait à ceux qui, comme le capitaine Corné Krige, essayaient de sortir, de replonger, sous la menace d'un pistolet. Lorsque des joueurs s'endormaient, la nuit, on les réveillait tous les quarts d'heure par des coups de feu». Voir également Patrick Vassort, « Le sport ou la passion de détruire », in *Illusio*, n° 2, *op. cit.*

(39) Ma., entretien avec l'auteur et Céline Dutot, novembre 2003.

(40) Günther Anders, *L'Obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Paris, Encyclopédie des Nuisances/Ivrea, 2002, p. 304.

(41) *France Télévision*, 15 août 2004.

(42) Sur le plateau de *France Télévision*, l'ex-skieur Edgar Grosperon fait l'apologie de cette forme de relation qui « motive » et « pousse » les sportifs à progresser.

(43) *L'Équipe*, 16 août 2004.

(44) *Ibidem.*

d'un « deuxième père » (45), ses parents déclarent qu'« entre eux deux, il y a des frictions, comme entre un père et une fille » (46) – et organise sans aucun doute son régime nutritif, ses sorties (47). La suite de l'histoire montre que certaines emprises peuvent être cassées mais il n'empêche que cela ne construit sans doute pas l'équilibre des jeunes femmes.

Le rôle de l'entraîneur vis-à-vis des jeunes femmes sportives est souvent pluriel et ambigu. Son parcours de sportif de haut niveau (si c'est le cas) peut parfois aider à le faire reconnaître comme entraîneur et en tant que modèle de réussite : il sait de quoi il parle puisqu'il a été un champion. Sa réussite d'entraîneur avec d'autres sportifs ou sportives légitime son autorité. La lutte au sein d'un groupe d'entraînement peut donc être farouche afin d'accaparer l'attention de l'entraîneur. Ce., sportive de haut niveau, en équipe de France, déclarait que « toutes les filles du groupe désirent être la plus proche de l'entraîneur, celle dont il s'occupe prioritairement » (48). Ici nous touchons à l'un des drames de l'institution sportive, car en voulant progresser par des moyens « limites », les jeunes femmes construisent des relations avec l'entraîneur qui sont de l'ordre de la perversité. En effet, le pouvoir qu'elles reconnaissent à l'entraîneur se retourne contre elles puisque dans sa centration sociale, l'entraîneur aura perdu, au travers de sa propre fascination pour « ses » sportives, tout équilibre libidinal. Ainsi, il tentera d'asseoir un peu plus encore son pouvoir en harcelant les jeunes femmes qu'il entraîne. Marie-France Hirigoyen écrit qu'« il ne s'agit pas tant d'obtenir des faveurs de nature sexuelle que de marquer son pouvoir, de considérer la femme comme son objet (sexuel). Une femme harcelée sexuellement est considérée par son agresseur comme étant "à disposition". Elle doit accepter, et devrait même être flattée, se sentir rehaussée, d'avoir été "choisie". Le harceleur n'envisage pas que la femme convoitée puisse dire non. D'ailleurs si elle le fait, elle subit en retour des humiliations et des agressions. Il n'est pas rare que l'agresseur dise que c'est elle qui l'a agüiché, qu'elle était consentante ou demandeuse » (49).

Les jeunes sportives accordent ainsi à leur entraîneur, pour des raisons de performances, d'évolution au sein d'un milieu spécifique (le milieu sportif), des prérogatives que la raison leur interdirait d'accorder dans un autre contexte. L'entraîneur s'occupe des séances, mais également de la scolarité, de la nourriture, des massages, des sorties, des relations amoureuses et de la sexualité de ses sportives. Il peut aussi devenir un père

(45) *L'Équipe*, 17 août 2004.

(46) *Ibidem*.

(47) *Ibid.*

(48) Ce., entretien avec l'auteur, janvier 2000.

(49) Marie-France Hirigoyen, *Le Harcèlement moral. La violence perverse au quotidien*, Paris, La Découverte et Syros, 1998, pp. 84-85.

de substitution comme le démontre fort bien le cas des relations entre Laure Manaudou et Philippe Lucas. L'entretien accordé par Ma. à Céline Dutot et moi-même montre combien l'entraîneur se voit accorder de droits étranges. Ainsi ce dialogue où Céline Dutot déclare : « K. a dit que tu n'avais plus de seins, que tu ne ressemblais plus à une femme, pourquoi regarde-t-il tes seins et comment peut-il te dire cela, il n'est même pas ton entraîneur ». Ceci laisse entrevoir que l'entraîneur pourrait à la limite dire cela. La réponse de Ma : « En tant que sportive cela ne va pas le choquer que je n'ai pas de poitrine, c'est la norme dans le demi-fond, mais en tant que femme ça va peut-être le choquer » (50), légitime finalement le discours de K., puisqu'il pourrait dire cela d'une sportive, la sportive étant une productrice de performance, mais Ma. se refuse, dans cette situation, d'être considérée comme une femme sensuelle, sexuellement autonome et libre. L'entraîneur peut également devenir amant. Celui de A. explique qu'ainsi elle n'a pas besoin d'aller voir ailleurs et qu'il a de l'expérience contrairement aux jeunes garçons de son âge. A. raconte : « Il me parlait de ma sexualité, de ce que j'étais capable de faire avec mon corps, de manière à faire avec lui pour ne pas avoir besoin de le faire avec les autres » (51).

De ce point de vue, le témoignage de A. est particulièrement significatif de ces relations perverses entre l'entraîneur et l'entraînée : « Il [l'entraîneur] se met dans un rôle de confident, pour tous mes problèmes il devenait le confident ; pour mes problèmes scolaires, sportifs, sentimentaux ou sexuels, il fallait que je m'adresse à lui, il était l'adulte et j'avais treize ans » (52). L'autorité de l'adulte-entraîneur est légitime de par son statut, son âge ainsi que, dans certains cas, lorsque les parents ont confié les jeunes filles à une structure d'entraînement. « C. faisait le lien entre moi et mes parents, et ma mère ne comprenait pas que je désire l'avoir elle, directement au téléphone. Donc il t'enferme dans un carcan... Il ne m'a pas encore touchée que déjà il a tout compris, il a tout gagné. [...] Il a l'écoute de mes parents, il s'instaure entre C. et ma mère un lien de confiance » (53). Ce lien rassure les parents, peut rassurer les jeunes sportives mais, surtout, les rend vulnérables aux entreprises de domination perverse. A. poursuivant son témoignage déclare : « Quand il me sent bien vulnérable, il devient très insistant, au niveau des massages, il me masse carrément nue, il faut que j'écarte les jambes, il commence gentiment même si c'est déjà beaucoup... [...] Sur le dos, sur le ventre ». La fonction du massage drainant effectué par l'entraîneur est plus souvent une prise de possession sur la sportive qu'un acte « thérapeutique ». Le corps qui se donne ainsi pour des raisons sportives, est déjà un corps perdu, qui abandonne ses désirs au nom de la raison instrumentale ou de la rationalité dominante. Le désir et la libido doivent ici, du côté de la

(50) Ma., entretien avec l'auteur et Céline Dutot, novembre 2003.

(51) A., entretien avec l'auteur, mars 2004.

(52) *Ibidem.*

(53) *Ibid.*

Edward Munch, *Ashes*, 1894.

sportive, se taire pour pouvoir admettre la réification du corps par l'acte qui se déroule. Du côté de l'entraîneur, la domination s'observe aux formes acceptées d'obéissance par les jeunes sportives. A. poursuit : « Il disait que ce n'était pas hygiénique d'être en maillot de bain dans un sauna donc il faut l'enlever et être allongée nue sur sa serviette. [...] Massage des fesses et de tout ce qu'il voulait. [...] "Tu es courbaturée ma pauvre, décontracte toi". [...] J'étais nue sur le ventre, il m'écartait les jambes, se mettait derrière moi... il avait sa serviette autour de sa taille au début, mais rapidement la serviette n'était plus là. [...] Je me sentais un peu crade, un sentiment de honte... Ce n'était pas envisageable qu'un adulte touche une adolescente comme cela ». Le courageux témoignage de A. montre combien la domination de l'entraîneur s'exprime au quotidien. Les passages au sauna pouvaient avoir lieu quatre fois par semaine comme une fois tous les quinze jours. La crainte et l'incertitude augmentaient l'emprise de l'entraîneur sur la sportive. L'autorité sportive de l'entraîneur, qui souvent est répressive, construit, chez l'individu, des modèles d'acceptation de l'indicible et de l'inadmissible. Alice Miller, dans son ouvrage *La Souffrance muette de l'enfant*, montre qu'une éducation répressive brise la volonté de l'enfant et l'amène à taire ses sentiments, sa sensibilité (54).

(54) Alice Miller, *La Souffrance muette de l'enfant*, Paris, Aubier, 1990.

Isabelle Demongeot, qui a été violée à l'âge de treize ans et durant neuf années par son entraîneur, note d'ailleurs que l'autorité de celui-ci, doublée d'une forme de harcèlement ont aliéné une partie de sa vie. Après un problème oculaire lié à la réverbération solaire au ski, pratique que son entraîneur lui interdisait, une dispute éclate. « C'était mon premier vrai savon, écrit Isabelle Demongeot. Je n'en revenais pas, il n'était pas seulement furax, il m'en voulait comme si je l'avais trahi, comme si j'avais fait ça contre lui, de me brûler les yeux sur cette fichue piste de ski. "Tu ne mérites pas l'intérêt que je te porte, en fin de compte je me suis trompé, tu es tout juste bonne pour les cours collectifs, avec les culs de plomb, les dilettantes qui viennent montrer leurs jambes toutes bronzées sur les courts en remuant du croupion..." ». Il durait ce savon, je commençais à avoir peur, peur de lui et peur qu'il ne plaisante pas, peur qu'il ne veuille vraiment plus s'occuper de moi, peur de ne pas être à la hauteur, peur d'être reléguée dans les cours "loisir" avec ses adjoints, comme dans les premiers temps » (55). Nous avons là les mêmes ressorts dynamiques des relations qui ont existé entre Philippe Lucas et Laure Manaudou. Si les performances de la sportive ne sont pas à la hauteur, elle pouvait rentrer au vestiaire. La peur de perdre ensuite celui qui permet d'avoir le statut de « championne », celui qui a la science de l'entraînement, qui permet de construire le palmarès et l'identité, de participer au plus haut niveau de la compétition ou d'en monter les échelons, démontre déjà l'emprise de l'entraîneur et du système sportif sur les individus. Mais il ne faudrait pas croire que cette relation ne s'établit qu'entre un entraîneur et une sportive de haut niveau. Ainsi Em., athlète de niveau départemental de 19 ans, m'expliquait que son entraîneur faisait sur elle des massages drainant sur les cuisses « jusque sur les muscles fessiers et à même la peau » (56) et qu'elle avait ainsi l'impression qu'il lui accordait plus d'attention qu'aux athlètes de son petit club. Pourtant, il est vrai, ces relations de dépendance et d'emprise sont sans doute plus fréquentes lorsque les sportives sont au haut niveau, que cela soit dans les catégories de jeunes ou non.

Organisations sportives et « festives »

Les différentes organisations du fonctionnement sportif – entraînements, compétitions, manifestations festives, troisièmes mi-temps, fêtes sportives – mettent les jeunes femmes vis-à-vis des hommes dans des situations de vulnérabilité. Les pratiques qui peuvent être dangereuses sont multiples. Ainsi, au sein d'un club régional de natation, Au. explique que « lorsque la piscine est ouverte au public à la même heure que notre entraînement, alors les cabines individuelles sont réservées pour ce public. [...] »

(55) Isabelle Demongeot, *Service volé. Une championne rompt le silence*, op. cit., p. 93.

(56) Em., entretien avec l'auteur, mars 2003.

Nous, on se déshabille tous ensemble [garçons et filles de 12 à 22 ans à peu près] dans le même vestiaire » (57). Ici on feint d'oublier le corps, pourtant la nudité d'un jeune homme de 18 ans devant des adolescentes de 12-14 ans n'a rien d'anodin. Comme le rappelait Ma., même sous les douches et entre personnes du même sexe, les sportifs se regardent, s'analysent, se comparent et s'observent, alors entre personnes de sexes différents... Les judokas, hommes et femmes, se trouvent dans une situation particulière d'organisation sportive puisque lorsqu'ils sont en situation d'entraînement, une femme ne peut refuser à un homme de combattre avec lui, autrement dit le contact est direct et permet des situations que souvent les femmes souhaitent analyser comme étant des « techniques au sol », donc comme des situations non désirées mais essentielles à la pratique. Ed., judokate de haut niveau remarque qu'« il est clair que tous les contacts ne sont pas anodins et que certains visent à toucher des parties sensibles » (58). Fa., judoka de niveau régional ne dit pas le contraire lorsqu'il avoue que certaines prises au sol ne sont pas le fruit du hasard mais permettent un « contact sensuel » (59). Il note également qu'il a l'impression que certains professeurs de judo choisissent souvent des jeunes femmes pour faire des démonstrations collectives ou pour combattre. Le judo et les sports de combat en général sont les pratiques les plus incriminées comme le travail de Jacqueline Le Saint, sur le site de l'ADIS, le rappelle. Néanmoins, cela ne signifie pas que les autres pratiques ne sont pas concernées par ces agressions sexuelles.

Les regroupements pour des stages fédéraux sont, par exemple, des moments de grands risques dans certaines pratiques sportives comme les pratiques athlétiques. Catherine Moyon de Baecque a subi une agression sexuelle durant l'un de ces stages où les garçons et les filles sont réunis (60). L'entraîneur des lanceurs de marteau, Guy Guérin, qui deviendra ultérieurement l'entraîneur de la lanceuse vedette Manuela Montebrun (61) stimule les garçons afin que ceux-ci « s'occupent » de Catherine Moyon de Baecque. Ainsi, dit-il à l'un de ses lanceurs « “Catherine est vraiment une fille bien, mais ce dont elle a besoin, c'est d'un bon coup de queue” » (62). De son côté, Céline Dutot témoigne de ces pratiques de groupe qui font des femmes des objets sexuels : « Lors des stages, le bizutage, pourtant légalement interdit, est monnaie courante. Lors d'un regroupement national de jeunes athlètes, des sportifs ont attrapé et tondu intégralement des sportives ! L'encadrement technique a évincé les coupables pour la durée du stage seu-

(57) Au., entretien avec l'auteur, novembre 2003.

(58) Ed., entretien avec l'auteur, janvier 2007.

(59) Fa., entretien avec l'auteur, avril 2003.

(60) Voir sur le sujet Catherine Moyon de Baecque, *La Médaille et son revers*, op. cit.

(61) Cela signifie que la culpabilité n'a, dans le monde du sport, qu'une faible signification. Mieux vaut y agresser sexuellement une fille que de dire du mal de son entraîneur.

(62) Cité par Catherine Moyon de Baecque, *La Médaille et son revers*, op. cit., p. 51.

lement. Aujourd'hui, un de ces athlètes est encensé par la presse et les instances sportives et politiques » (63). Les sportifs et les sportives se posent évidemment des questions comme le montre le témoignage de Yannick Noah à propos de l'affaire d'Isabelle Demongeot puisqu'il avoue que, comme tout le monde, il avait entendu des bruits (64). Mais ces rumeurs sont quasiment généralisées, ce qui démontre un peu l'ampleur du mal. Ma. déclare ainsi : « J'ai entendu dire que certains entraîneurs mataient les filles ; au niveau national je ne l'ai pas senti ; au niveau des athlètes, se sont des mecs, ils veulent des filles, il y a des jeux de séductions, je n'ai pas entendu parler de viols, mais il se passe des choses, on en discute entre nous » (65). Autrement dit, il ne se passe rien, mais tout de même on en discute entre nous. Belle leçon d'*omerta*.

Enfin, les pratiques dites festives participent de ces agressions sur les femmes et jeunes filles sportives. Derrière le désir légitime de faire la « fête », se cachent des frustrations, une libido déviante faite de désir de domination et de déviances sexuelles. Ainsi Céline Dutot se rappelle : « J'ai participé à des Championnats du monde de cross-country : l'après-compétition a été une véritable orgie. L'alcool a coulé à flots et de nombreux athlètes ont eu une activité sexuelle (plus ou moins consentie ?) débridée, échangeant de partenaires au cours de la nuit. Les instances sportives, habituées à ces "troisièmes mi-temps", fournissent d'ailleurs de nombreux préservatifs aux sportifs lorsqu'ils partent en compétition (plus de 1000 préservatifs distribués par jour à Athènes au sein du village olympique. Voir *Libération*, août 2004) » (66). L'alcool, le corps sexué et la troisième mi-temps font bon ménage, souvent au détriment même des jeunes femmes.

Les sections sport-étude et les universités au travers des Unités de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) ne sont pas épargnées par ces pratiques douteuses de la fête sportive. Ancienne pratiquante de basket-ball, S. raconte son intégration en sport-étude : « À partir de la seconde, j'ai fait sport-étude basket. Coupée de mes parents, avec d'autres sections on a fait des bêtises. Avec les judokas, on rentrait tard la nuit alors que l'on avait 15 ans. [...] Je ne m'intéressais plus à ma scolarité ; cela a été une année de débauche, on avait 15 ans et on allait en boîte avec les judokas qui étaient majeurs et avaient des voitures, on fumait et quand on rentrait à 6 heures du matin c'était pour aller en cours. [...] En milieu d'année de sport-étude, j'ai

(63) Céline Dutot, « Domination et violences institutionnelles : la condition de la femme sportive », in *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, numéro consacré à l'institution sportive, sous la direction de Patrick Vassort, à paraître.

(64) Yannick Noah, « Préface », in Isabelle Demongeot, *Service volé. Une championne rompt le silence*, op. cit., p. 9.

(65) Ma., entretien avec l'auteur et Céline Dutot, novembre 2003.

(66) Céline Dutot, « Domination et violences institutionnelles : la condition de la femme sportive », in *Revue de l'Institut de sociologie*, op. cit.

découvert le cannabis, j'ai découvert l'alcool et au niveau sexuel cela a été également une année de découverte ; c'était des sortes d'abus, on se retrouvait dans un apart à dormir chez un garçon qu'on ne connaît pas. [...] La devise des basketteurs la première année de sport étude à X c'est que tu dois être dépuclée, c'était un principe, dicté par les anciens, il fallait cela pour faire partie de la famille, je ne suis pas allée jusqu'au bout mais il y a du rejet. [...] J'ai été rejetée du groupe, j'étais la campagnarde, j'étais modeste, issue d'un milieu modeste, je n'avais pas la même vision de la pratique, je ne voulais pas forcément aller en pôle espoir. [...] Rien n'était fait pour qu'on n'ait pas envie de franchir les limites » (67).

Les UFR STAPS fonctionnent aussi parfois sur ces modèles. Le corps y est évidemment très présent et les pratiques sportives y sont assimilables à des pratiques de clubs. Les étudiants sont souvent licenciés en club et les enseignants sont également impliqués la plupart du temps dans le sein des institutions sportives locales, régionales ou nationales. L'esprit sportif y règne donc sans partage. M., étudiante au sein de cette institution, témoigne de son vécu lors de stages dit de plein air : « L'escalade c'est n'importe quoi, on a bu comme des trous la veille, on ne se souvient plus de rien. [...] On boit tout le temps. [...] Il y a eu des mains au cul plusieurs fois ; il y a tout le temps des paroles de vieux machos sexistes. [...] Il y a eu une soirée très, très arrosée et les filles sont allées se coucher plus tôt et il y a X qui est allé dans le dortoir, à poil, et qui est allé caresser une des jeunes filles dans son lit, elle n'a pas réagi elle avait peur, et personne n'a réagi autour. [...] J'ai dit à plein de filles d'aller porter plainte, mais elles disaient qu'elles ne pensaient pas que cela pouvait arriver, qu'elles avaient été surprises... c'est la confrontation au réel, le choc est tellement grand... » (68). Lors d'un colloque organisé conjointement par l'UFOLEP (L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) et l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) sur le thème de la violence et en choisissant le thème de la violence sexuelle, j'ai reçu le témoignage de quatre femmes, sur les quinze présentes dans l'assemblée, ayant subi une agression sexuelle au sein d'une institution sportive, et pour deux d'entre elles, plus précisément dans une UFR STAPS.

Les jeunes femmes, fragilisées par le système sportif, entrent inconsciemment dans des dynamiques qui accentuent substantiellement les risques. L'utilisation des rites sportifs masculins font d'elles des cibles ou des proies lorsque le corps réifié, technicisé par les pratiques sportives, se propose d'être le centre de l'amusement collectif. C'est pour cela, pour toutes les privations, toutes les souffrances qu'« après les compétes c'est lâchage » (69). Et pourtant ces fêtes montrent encore combien, comme le

(67) S., entretien avec l'auteur, mars 2002.

(68) M., entretien avec l'auteur, mai 2003.

(69) Ma., entretien avec l'auteur et Céline Dutot, novembre 2003.

rappelle Karl Marx, la forme idéologique dominante est la forme idéologique de la classe dominante (70), car il n'y a pas d'épanouissement derrière ces fêtes recherchées mais aliénantes, et les femmes deviennent les cibles de l'idéologie masculine et machiste. « J'attends la fin de la saison pour vraiment me lâcher. C'est beaucoup d'alcool et des cigarettes ; on fait alors ce que l'on ne peut pas faire à cause du sport. C'est pour se rassurer, faire comme tout le monde », raconte Ma. ; elle complète en déclarant : « J'ai raté mon adolescence, je ne pouvais pas manger ce que je voulais, je ne pouvais pas sortir avec les copains à cause des compétes, on parlait essentiellement de sport, j'étais dans un milieu de sport même au lycée, j'ai voulu rattraper le temps » (71). Ce temps que l'on désire rattraper à tout prix par des socialisations internes font que les femmes qui, lors de ces troisièmes mi-temps, désirent ne pas être rejetées par le groupe, peuvent rapidement passer pour des provocatrices ou des « salopes », des « chaudes », des « bonnes ». De ce fait, les risques s'accroissent et les rites masculins de domination des corps, avec l'apport de la preuve de la virilité – car le sportif ne peut être que viril puisque sa carapace musculaire est, dans l'imaginaire social, la marque par excellence de la virilité – s'expriment pleinement, ne faisant des femmes sportives que les objets ou les proies sexuels, trophées des meilleurs « baiseurs ». Tout devient ainsi sportif, quantifiable, et objets de records ou de performances. Les femmes ne peuvent échapper à cette logique qu'en refusant la logique sportive qui est une logique masculine puisqu'elle a émergé au sein d'une société (la société Victorienne) où la masculinité était le modèle dominant du fonctionnement sociétal.

Conclusion : le syndrome Moyon de Baecque

Les agressions sexuelles dans le monde du sport sont, malheureusement, fréquentes. Trop peu de jeunes filles, de femmes, osent porter la parole au niveau public, officiel, institutionnel, car en plus de la douleur des agressions, ces femmes vont subir la stigmatisation d'une société d'hommes, dirigée majoritairement par des hommes et dont les lois – la force, la vitesse, la puissance, le conflit, l'agressivité – sont les marques de la société masculine. Cette société sportive qui en étant masculinisée à l'extrême dans ses formes et sur son fond, contraint les identités à entrer en crise puisque le modèle est toujours contraignant. S. témoigne de cela lorsqu'elle déclare : « J'ai peut-être eu le désir d'avoir un corps de garçon ; je ne voulais pas porter de soutiens-gorge, je ne voulais pas avoir de seins, je ne voulais pas que cela me gêne dans mes activités sportives, je ne voulais pas être réglée, tout ce qui était en rapport avec le développement féminin, je ne le voulais pas. [...] Je voulais être sportivement l'égal d'un garçon. [...] Cette vie sportive

(70) Voir sur le sujet Karl Marx et Friedrich Engels, *L'Idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1971, p. 86.

(71) Ma., entretien avec l'auteur et Céline Dutot, novembre 2003.

m'a perturbée, elle m'a enlevée une bonne partie de mon épanouissement personnel » (72). Cela signifie, indéniablement, que le bien-être des femmes dans le milieu des activités physiques passe par la disparition de la logique et de la philosophie sportive.

Celle qui refuse cette logique doit-elle alors connaître des tourments sans fin ? Le cas de l'agression de Catherine Moyon de Baecque et les suites qui y ont été données sont les symptômes les plus marquants de ces tourments. La non-reconnaissance officielle, politique, sportive, de son agression et des maux que cela a entraînés dans sa vie professionnelle et sa vie privée génère un silence global et un recul certain sur les connaissances concernant la situation des femmes et les agressions sexuelles dans le milieu sportif. Il est sans doute possible de penser que cette non-reconnaissance accroît également les souffrances de toutes les femmes agressées qui ont besoin de faire le deuil d'une telle agression pour se reconstruire. Comment Catherine Moyon de Baecque peut-elle se reconstruire lorsque le stigmate, le doute, le soupçon existent par la faute de la non-reconnaissance de sa situation. Tristan Alric est le bien triste exemple de ce doute. Il écrit en effet sur cette affaire : « Des lanceurs de poids qui participent au même stage que Catherine Moyon de Baecque tentent un soir d'abuser d'elle en la séquestrant dans sa chambre et en l'obligeant, *selon ses dires*, à quelques "faveurs" après l'avoir déshabillée de force » (73). Ici tout est dit. Malgré le fait que les tribunaux aient, par deux fois, donné raison à Catherine Moyon de Baecque, la société sportive, dont fait partie Tristan Alric en tant qu'ancien journaliste au journal *L'Équipe*, s'évertue à porter le doute et le soupçon sur cette affaire. La non-reconnaissance politique, de manière indéniable et indubitable, provoque des douleurs, des souffrances et participe de l'*omerta* généralisée et criminelle. Pourtant, psychologiquement, comme l'histoire de Cendrine Martin le démontre (74), la nécessaire reconnaissance des maux subis participe du deuil et de la reconstruction des individus. D'autres exemples démontrent la vacuité de cela. Ainsi, Béatrice, 14 ans, est violée par son entraîneur et celui-ci est condamné à 5 ans de prison avec sursis pour attouchements. Cette jeune fille a des troubles du comportement, des crises de panique, une disparition des douleurs (sans doute psychologique) au point de se faire opérer d'une péritonite, alors le deuil devient impossible, car la victime se dit que le coupable ne paye pas pour ce qu'il a fait et que les différentes institutions, *in fine*, soutiennent le coupable (75).

(72) S., entretien avec l'auteur, mars 2002.

(73) Tristan Alric, *Le Sexe et le sport. Enquête sur la vie intime des dieux du stade*, Paris, Chiron, 2002, p. 200, souligné par moi.

(74) Cendrine Martin, *Ils ne m'ont pas tuée ! Vivre après un viol*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 1997 et Patrick Vassort, « Violences de sexe. Seigneurs de guerres et seigneurs de vagins », texte *infra*.

(75) Voir sur le sujet le magazine *DS*, septembre 2004.